Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260216-DELIB2026005-DE

Mairie de Val d'Izé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le lundi 16 février 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA, Maire

La convocation a été adressée par voie électronique aux membres du conseil municipal le mercredi 11 février 2026 et affichée.

Membres élus : 23 **En fonction : 23** **Présents : 18**

Membres présents : M DELVA Bruno, Maire ; Mme HUET Lisiane, 1ère Adjointe ; M. COQUELIN Philippe, 2ème Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 3ème Adjointe ; M. DONVAL Claude, 4ème Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 5ème Adjointe ; Mme MAO Régeane ; Mme GOHEL Agnès ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. BOUVET Yann ; Mme GAULARD Christelle ; M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier.

Absents : M. GIEUX Michel, 6ème Adjoint a donné pouvoir à M. COQUELIN Philippe ; M. TRUFFAULT Gérard ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à M. BOUVET Yann ; M. PIPARD Vincent ; M. BAZIN Rémi a donné pouvoir à M. Bruno DELVA

Mme Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026 – 005
OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION D'UN POSTE

Le Maire rappelle que lors de la séance du 17.12.2025, l'assemblée a décidé la modification au 1.03.2026 du poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe d'une durée annualisée de 35h/semaine en poste d'adjoint d'animation principal 2ème cl d'une durée annualisée de 34h/ semaine. Les travaux du complexe sportif ayant du retard, il est proposé de reporter la modification de ce poste au 1er avril 2026.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de fixer au 1er avril 2026 la date de modification du poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe d'une durée annualisée de 35h/semaine en poste d'adjoint d'animation principal 2ème cl d'une durée annualisée de 34h/ semaine.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA

MAIRIE DE VAL D'IZE
35 (Ille-et-Vilaine)